



**QUI VA PRENDRE
EN CHARGE
L'AMENAGEMENT
DES VILLES
AFRICAINES?**

Africa Research Institute

COUNTERPOINTS



COUNTERPOINTS

La série *Counterpoints* présente une analyse critique des réflexions menées en Afrique et sur l'Afrique. Ses domaines d'intérêt sont vastes et vont des politiques relatives au développement international aux idées reçues qui circulent sur ce continent.

Counterpoints s'intéresse aux problématiques globales sans se préoccuper de la pensée unique ou des opinions dominantes. Les arguments présentés sont tournés vers l'avenir, sans pour autant être spéculatifs: ils sont ancrés dans le présent tout en s'intéressant aux perspectives futures.

Avec la publication de cette série, l'*Africa Research Institute* espère donner lieu à des idées, discussions et débats fructueux. Les opinions données dans *Counterpoints* sont celles des auteurs, et ne sont pas forcément partagées par l'*Africa Research Institute*.

REMERCIEMENTS

Nancy Odendaal (Faculté d'architecture, d'aménagement et de géomatique de l'université du Cap) et James Duminy (*African Centre for Cities*) nous ont fourni des informations supplémentaires et leurs précieux conseils.

Le manuscrit a été relu par Edward Paice et Hannah Gibson. Le design et la composition ont été réalisés par Niki Wolfe. Traduction de Céline Graciet. Relecture de Vincent Hiribarren.

L'*Africa Research Institute* souhaite aussi remercier Richard Smith, président du conseil d'administration, pour son aide généreuse.

Publié par l'*Africa Research Institute*, septembre 2013.



Africa Research Institute

Refléter, comprendre, et développer le dynamisme de l'Afrique aujourd'hui

Les grandes villes africaines connaissent une croissance et une transformation rapides. En l'absence de politiques d'aménagement appropriées, elles deviendront de plus en plus chaotiques et inefficaces et de moins en moins viables. Dans de nombreux pays, les lois relatives à l'aménagement du territoire remontent à l'ère coloniale et sont donc incapables de répondre aux problématiques urbaines contemporaines. Le manque d'aménagement urbain et de professionnels de la gestion, capables d'apporter des réponses à la complexité du milieu urbain à l'aide d'approches favorables aux pauvres progressives, exacerbe le dysfonctionnement des grandes villes.

Alors que les spécialistes de l'aménagement cherchent à former leurs étudiants dans le cadre du système existant, les programmes d'aménagement urbain et rural enseignés à l'université sont aussi dépassés que la législation relative à l'aménagement. Certains pays africains ne disposent d'aucune école d'aménagement. La réforme et la revitalisation des formations (et de la législation) relatives à l'aménagement pourraient apporter une contribution significative à un développement urbain plus durable et plus équitable en Afrique subsaharienne.

Par Vanessa Watson et Babatunde Agbola

En 2012, des étudiants en aménagement du territoire de l'université de Makerere et des membres de la fédération nationale des habitants des bidonvilles d'Ouganda (*National Slum Dwellers Federation of Uganda* ou NSDFU), ont terminé un « studio urbain » de quatre mois. Cette collaboration inhabituelle se donnait pour but de réaliser une étude des conditions de vie dans six implantations sauvages en Ouganda. Pour un grand nombre d'étudiants, c'était la première occasion de découvrir la vie quotidienne sur un tel site. Les résidents et le personnel de la fédération ont joué le rôle de « professeurs de la communauté », et les étudiants en aménagement du territoire ont partagé leurs connaissances techniques au sein d'un partenariat d'apprentissage mutuel stimulant.

Des exercices de recensement et de cartographie ont fourni des informations précieuses sur les implantations sauvages. Dans toute l'Afrique, de nombreuses implantations de ce type ne figurent même

pas sur les cartes officielles. À l'issue du studio urbain en Ouganda, les étudiants et les membres de la fédération ont présenté des rapports aux autorités municipales et aux communautés. Ils contenaient des informations détaillées sur l'éducation, les revenus et l'épargne, la propriété foncière et l'accès aux services de base dans les implantations sauvages. C'est ainsi qu'a vu le jour une ressource indispensable pour orienter l'aménagement d'un espace urbain inclusif et pragmatique dans les zones couvertes par l'étude.

En Afrique, les aménageurs de l'espace urbain sont confrontés à une tâche difficile. Une crise urbaine est alimentée par l'augmentation des populations sans accès au logement, aux services de base ou aux opportunités d'emploi formel. Le développement rapide et souvent incontrôlé des terrains vierges à proximité des villes est un phénomène généralisé. Les dangers environnementaux augmentent, aggravés par les problématiques des déchets et de la pollution atmosphérique et par les effets du changement climatique. Les pratiques et systèmes d'aménagement urbain traditionnels, qui n'ont pas évolué depuis leur création, sont incapables de gérer ces menaces.

“ **L'aménagement est l'outil le plus important à la disposition des gouvernements pour gérer la croissance et l'expansion rapides de la population urbaine.** ”

L'image la plus répandue de l'aménagement urbain et régional en Afrique est celle d'une profession technique, apolitique et coupée des réalités. Une vision plus critique de l'aménagement est celle d'un milieu profondément politique, dont l'objectif principal est de servir les intérêts des élites politiques et économiques. Les réformes suscitent peu d'enthousiasme en interne. Pourtant, l'aménagement est l'outil le plus important à la disposition des gouvernements pour gérer la croissance et l'expansion rapides de la population urbaine. Si un aménagement inclusif et durable remplaçait des approches dépassées, strictes et punitives, il pourrait jeter les bases d'un développement urbain plus équitable et productif, sur le plan économique, dans toute l'Afrique.

Détail crucial: pour être des moteurs d'un tel changement, les responsables de l'aménagement doivent être capables d'apporter des solutions innovatrices aux problèmes et de collaborer avec tous les acteurs du processus de développement, y compris les communautés locales. Leurs actions devront découler de valeurs explicites et progressistes. La formation de ces futurs aménageurs nécessite une réévaluation complète des méthodes d'enseignement existantes, l'introduction de nouvelles approches, et la refonte des programmes.

Les anciens schémas directeurs...

En 2005, quelque 700 000 personnes ont été expulsées de leurs domiciles de Harare, la capitale du Zimbabwe. L'opération Murambatsvina, ou « Élimination des déchets », aussi appelée « Restauration de l'ordre » et « Grand nettoyage », a été légitimée par la loi de 1976 sur l'aménagement urbain et rural. Cette loi se base tour à tour sur la loi britannique de 1947 pour l'aménagement urbain et rural - *the Town and Country Planning Act* - et sur les modèles de lois d'aménagement urbain et rural largement mises en œuvre par le bureau colonial britannique en Afrique et dans les Caraïbes.¹ Ces expulsions autorisées par l'État, réalisées sous les auspices des lois de l'ère coloniale, sont à présent monnaie courante dans les villes africaines. Les aménageurs deviennent donc les laquais de la répression d'État.²

Les schémas directeurs de nombreuses grandes villes africaines ont été conçus à une époque où les taux de croissance et niveaux de pauvreté actuels de la population urbaine ne pouvaient pas être anticipés. Le plan pour Harare se basait sur une population obéissante et respectueuse de la loi, suivant des plans d'urbanisme et de construction conçus pour des familles aux revenus moyens, à majorité européennes, propriétaire de voitures et occupant un emploi formel. Bien avant 2005, la réalité de l'occupation des sols dans la ville avait complètement divergé des plans des administrateurs. En Afrique subsaharienne, près des deux tiers de la population urbaine vivent dans des bidonvilles, sans logements acceptables ou services de base.³

Pour la plupart des habitants de Harare et d'autres villes africaines, les lois relatives à l'aménagement sont dépassées et sans aucun intérêt, jusqu'à ce qu'elles soient déployées contre eux de manière opportuniste ou vengeresse.

En Afrique, le secteur de la promotion immobilière privée explose. Le nombre de quartiers résidentiels et de centres commerciaux augmente rapidement. En dépit de l'existence de schémas directeurs, le développement urbain en Afrique subsaharienne est en majorité sauvage et non transparent. De nombreuses grandes villes du littoral de l'Afrique de l'Ouest ne disposent même pas de schéma directeur. Certains projets plus importants sont des développements satellites, comme la « Techno City » de Konza, à 60 km au sud-est de Nairobi, qui a fait l'objet de plusieurs milliards de dollars d'investissements, mais en général, les promoteurs immobiliers sont intéressés par les terrains bien situés, dans les limites de la ville, où se développent les bidonvilles. Les lois relatives à l'aménagement urbain, dépassées et rigides, n'avaient pas anticipé un tel scénario.

“

Le développement urbain en Afrique subsaharienne est en majorité sauvage et non transparent.

”

En l'absence d'un système d'aménagement fonctionnant correctement et disposant de ressources suffisantes, le développement encourage le passage d'accords entre les riches et les influents, et non pas le respect de processus d'aménagement acceptés et transparents. La construction de grands ensembles privés dans et autour de Kibera, le plus grand site d'implantation sauvage de Nairobi, offre un excellent exemple de ce phénomène. La majorité du développement ne respectant ni les règles d'aménagement, ni les normes de construction, il est aussi illégal que les bidonvilles voisins. Cependant, ces ensembles de sept ou huit étages n'attirent pas l'attention des autorités de la ville, parce qu'ils semblent « autorisés », ou parce que des incitations financières les encouragent à ne pas se poser de questions. Les risques en matière d'incendie, d'effondrement et de santé posés par ces bâtiments échappent donc généralement à tout examen officiel rigoureux.

La vision des grandes villes africaines du futur est souvent influencée par celle des villes des économies développées comme Londres, Paris ou New York. Le schéma directeur pour Lusaka, la capitale de la Zambie, se basait sur le concept de « ville jardin », une création fondamentalement britannique. En général, les gouvernements nationaux et collectivités urbaines choisissent d'ignorer l'ampleur non anticipée des implantations sauvages en Afrique contemporaine, ou font comme si le problème allait disparaître comme par magie.

...de nouveaux fantasmes

Un nouveau genre d'aménagement urbain, mis en avant par des sociétés d'architecture et d'ingénierie internationales, a récemment émergé en Afrique. Aujourd'hui, un avenir urbain comparable à celui de Dubaï, de Singapour ou de Shanghai est envisagé, mais il est fantasque et inapproprié. Le schéma directeur pour Kigali, la capitale du Rwanda, dont 80% des habitants habitent dans des implantations sauvages, en est un des exemples les plus extrêmes avec ses tours de verre, ses gazons attrayants et ses autoroutes. Il contient même une réplique du *Gherkin* (Cornichon), le célèbre gratte-ciel du quartier des affaires londonien.

Ces projets fantasques pour les grandes villes africaines remportent des récompenses. En général, ils mentionnent en passant les besoins des habitants des bidonvilles et prétendent viser d'autres fins louables. Cependant, la mise en œuvre de plans complètement non viables et inappropriés du point de vue du climat, des infrastructures disponibles (en particulier la production d'électricité) et des coûts révèle leurs défaillances. Rares sont les tours de Nova Cidade, à Kilamba, en Angola, qui sont occupées. Ce développement, construit par des entreprises chinoises et brésiliennes à 20 km au sud de Luanda, et devant offrir un logement à 500 000 personnes, est trop loin de la capitale, et trop cher pour la plupart des habitants.

Les schémas directeurs d'Afrique subsaharienne, tant anciens que nouveaux, sont presque toujours conçus par les gouvernements centraux. Il s'agit généralement de décrets « descendants » découlant

des attitudes défavorables à la ville et aux pauvres des responsables politiques. Les élites politiques et économiques considèrent généralement que le départ vers les zones rurales est la meilleure manière de régler le problème des chômeurs et des pauvres en milieu urbain. Cependant, ce point de vue oublie qu'actuellement, la majorité des habitants pauvres des grandes villes africaines y sont nés. Les partisans de l'approche Murambatsvina sont présents sur tout le continent. Ce choix est révélateur d'un déni généralisé des réalités de l'urbanisation contemporaine en Afrique, et non pas d'une gestion constructive de la transformation urbaine.

Les schémas directeurs anciens et nouveaux sont tout aussi exclusifs, mais de manières différentes. Les schémas plus anciens, fortement influencés par l'aménagement urbain de l'ère coloniale, mettent en place un zonage basé sur une utilisation, des superficies et des normes de construction monofonctionnelles. Les fantasmes urbains, les schémas directeurs de l'aménagement urbain plus récents, présupposent que la ville informelle existante peut être éliminée ou que de nouvelles grandes villes « intelligentes » ou « écologiques » sur des sites vierges fournissent une meilleure option que l'amélioration des structures existantes.

Augmentation de l'étalement urbain et des inégalités

Les pauvres, qui constituent la grande majorité de la population, sont généralement impuissants. On les expulse de terres bien situées de plus en plus fréquemment et féroceement. Alors que la ville « formelle » devient de plus en plus inaccessible, les implantations sauvages se multiplient en son sein, à sa périphérie et au-delà. Comme l'a dit un expert foncier, les pauvres doivent sortir du cadre de la loi pour survivre.⁴

Les systèmes et pratiques d'aménagement actuels garantissent que les inégalités sociales, économiques et spatiales continueront à s'aggraver dans les grandes villes africaines. Au lieu d'allouer plus de ressources de l'État consacrées à l'infrastructure urbaine à la prestation de services de base aux pauvres, les fonds sont attribués à de nouveaux

développements visant à attirer des investissements et à fournir de nouveaux logements à la minorité aisée. Alors que les populations ayant des revenus réguliers et adéquats sont en mesure de trouver des loyers dans les nouveaux quartiers des « classes moyennes », à la périphérie urbaine délaissée par les aménageurs, les populations sont encore plus distantes des infrastructures urbaines et coupées des services de base.

L'étalement urbain intensifie les effets des fléaux des grandes villes africaines: des infrastructures et opportunités économiques inadéquates, et une plus forte concentration de personnes vivant dans des sites touchés par les inondations, les maladies, les incendies et les glissements de terrain. Les schémas traditionnels de l'industrialisation et de la création d'emplois formels, qui ont accompagné l'urbanisation dans l'hémisphère nord, sont absents de la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne.

Un réseau pour la réforme

Les formateurs dans le domaine de l'aménagement ont tendance à apprendre à leurs étudiants à travailler dans le cadre des systèmes existants. En 1999, les universitaires assistant à un atelier de trois écoles d'aménagement africaines* à Dar es-Salaam, en Tanzanie, ont décidé que cette approche n'était plus appropriée. Sur tout le continent, les aménageurs et systèmes d'aménagement n'arrivaient pas à gérer les défis nombreux et variés posés par l'urbanisation. Il était temps d'essayer de revitaliser la formation des aménageurs urbains et régionaux.

L'histoire de la formation à l'aménagement en Afrique prend ses sources dans les traditions et modèles européens (surtout britanniques) et américains. Les programmes des écoles d'aménagement africaines s'inspirent fortement du passé colonial, et promulguent des idées et politiques importées de l'hémisphère nord. La majorité des manuels d'aménagement utilisés en Afrique sont produits pour des étudiants d'Amérique, du Royaume-Uni ou d'autres économies développées. L'association des écoles d'aménagement africaines (*Association of African Planning Schools* ou AAPS) a été créée afin de remettre

*Les trois institutions étaient: Ardhi Institute (à présent Ardhi University), Dar es-Salaam; Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi, Ghana; et University of Cape Town, Afrique du Sud.

en question la domination d'archétypes inadéquats et manquant totalement de pertinence dans les formations à l'aménagement.

L'objectif principal du jeune réseau AAPS était de garantir que les futurs spécialistes de l'aménagement urbain disposaient des outils nécessaires pour apporter une réponse efficace et utile à l'urbanisation africaine. L'écart entre l'enseignement prodigué aux étudiants en aménagement et les réalités urbaines auxquelles ils étaient confrontés une fois dans la vie active devait être réduit.

Le réseau partageait une conviction: les systèmes d'aménagement étaient dysfonctionnels, mais ils étaient utilisés par des individus capables de les interpréter et de les mettre en œuvre différemment. Si le personnel et les étudiants pouvaient promouvoir une vision nouvelle de l'aménagement urbain, il serait possible de remettre les systèmes en question et de les transformer de l'intérieur.

Dès le départ, on a reconnu que si les écoles d'aménagement voulaient influencer les gouvernements et les services d'aménagement, un réseau panafricain devrait comprendre autant d'institutions que possible. La distribution et l'approche des quelque 70 écoles d'aménagement africaines varient énormément. La plupart des pays ne disposent que d'une ou deux écoles d'aménagement. L'Angola et la République Démocratique du Congo (RDC) n'en ont aucune, mais le Nigeria en compte 36, et l'Afrique du Sud 11. L'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) du Togo admet des étudiants en provenance de 14 pays francophones. Dans certains pays, les écoles d'aménagement ne communiquent pas entre elles.

“ L'écart entre l'enseignement prodigué aux étudiants en aménagement et les réalités urbaines auxquelles ils étaient confrontés une fois dans la vie active devait être réduit. ”

La création d'un lien avec le *Global Planning Education Association Network* (GPEAN), qui a suivi le premier Congrès mondial des écoles de formation en 2001, a été un moteur essentiel de l'AAPS. À la fin de 2007, 26 écoles d'aménagement en étaient devenues

membres. Des liens étroits avec l'*African Centre for Cities* (ACC) au Cap, et la première des trois tranches de financement de la fondation Rockefeller, ont permis au réseau de lancer son projet de revitalisation de la formation à l'aménagement en Afrique (*Revitalising Planning Education in Africa*).

Nouveaux programmes

En 2008, la première grande conférence de l'AAPS a eu lieu au Cap. Des universitaires de 22 écoles membres étaient présents pour parler des programmes universitaires relatifs à l'aménagement du territoire. Les délégués ont dû préparer un article sur les enjeux de l'aménagement les plus significatifs dans leur ville ou leur pays, en expliquant comment les formations locales s'y attaquaient ou non. Cinq principaux thèmes sont ressortis de ces articles:

- l'informalité
- l'accès à la terre
- le changement climatique
- la collaboration entre les aménageurs, les communautés, la société civile et autres parties intéressées
- le manque de concordance entre l'aménagement de l'espace et l'aménagement de l'infrastructure

“ Le programme de master de l'université de Zambie est le premier en Afrique à incorporer la question de l'informalité. ”

Des groupes de délégués partageant un intérêt envers certains thèmes ont été rassemblés en « communautés de pratique » chargées de produire des articles ciblant chacun des cinq thèmes. Ils ont été présentés lors de la deuxième grande conférence de l'AAPS à Dar es-Salaam en 2010. Le réseau s'était agrandi pour comprendre 43 écoles. Les personnes présentes à la conférence ont convenu que ces thèmes n'étaient pas pris en compte par les programmes des formations à l'aménagement en Afrique.

La réforme de l'éducation n'est une tâche simple dans aucune université, qu'elle soit africaine ou non. La modification des programmes est un processus fortement centralisé et normalement long. Les graves contraintes financières sont monnaie courante. Le personnel mal payé occupe souvent aussi un poste de consultant pour joindre les deux bouts, les ressources des bibliothèques sont limitées, et il y a un manque d'ordinateurs et d'autres équipements essentiels. L'internet est généralement très lent, l'assistance technique inadéquate, et les coupures de courant fréquentes.

En dépit de ces contraintes pratiques, les membres de l'AAPS ont préparé un programme de master de deux ans incorporant les cinq thèmes. Le pilote de cette formation sera lancé par l'université de Zambie en 2013. Il prend soin de s'adapter aux enjeux locaux et aux capacités en ressources humaines, et comprend l'utilisation de studios dans les communautés. Un grand nombre d'étudiants de la première promotion travaillent pour la municipalité de Lusaka. Lors de la troisième conférence de l'AAPS en octobre 2012 à Nairobi, un projet de formation d'aménagement de premier cycle incorporant les cinq thèmes a été perfectionné, et il est prêt à être piloté. Le programme de master de l'université de Zambie est le premier en Afrique à incorporer la question de l'informalité.

L'adoption d'une approche plus positive et inclusive de l'informalité urbaine dans la recherche et l'enseignement est l'objectif le plus controversé de l'AAPS. L'informalité est généralement considérée comme synonyme d'illégalité, d'inefficacité ou de chaos stérile. Un aménagement moderne, organisé, émulant les modèles urbains occidentaux « propres », est aussi généralement considéré comme la réponse à y apporter. L'anti-informalité motive toujours l'approche de nombreuses écoles d'aménagement et de leurs éducateurs, et semble particulièrement virulente au Nigeria. Dans ce pays, les institutions officielles qui exercent un contrôle fort sur les programmes relatifs à l'aménagement ne stipulent même pas que l'informalité doit être étudiée.

On pourrait avancer que les cinq thèmes du nouveau programme de master et de premier cycle ne préparent pas adéquatement les nouveaux aménageurs aux marchés de l'emploi locaux. Une

fois diplômés, on pourrait parfaitement leur demander de mettre en œuvre des lois relatives à l'aménagement dépassées, ou de concevoir des parcours de golf ou des communautés fermées pour les populations riches. Cependant, les étudiants en aménagement du territoire doivent être exposés à la situation et à l'évolution des grandes villes africaines, et être encouragés à discuter et à échanger avec les communautés locales afin de déterminer la meilleure approche d'aménagement à employer dans chaque contexte particulier. Sinon, ils ne feront que renforcer la marginalisation de la profession d'aménageur (et des pauvres) en Afrique subsaharienne.

Se salir les chaussures

Les formateurs à l'aménagement et leurs étudiants doivent « se salir les chaussures. » Cet impératif est ignoré par les modèles traditionnels de formation à l'aménagement, et par de nombreux aménageurs en activité. Les études de cas locales sur l'utilisation des vélos-taxis au Malawi, la résistance à l'expulsion des marchés au Ghana, ou le recyclage informel à Johannesburg, exposent clairement la nature complètement inappropriée des approches actuelles de l'aménagement dans les grandes villes africaines.

Les études de cas génèrent des outils d'enseignement précieux et nuancés et enrichissent notre connaissance des grandes villes africaines. Le manque déplorable de données de qualité pouvant contribuer au développement de pratiques et de politiques d'aménagement en Afrique doit être pallié. De nombreuses hypothèses erronées sur l'urbanisation africaine circulent depuis des décennies, sans que personne les remette en question. Les études de cas représentent une excellente méthode pour répondre au besoin de produire de nouvelles données pertinentes à la pratique, améliorer les compétences et techniques, et mettre en place les valeurs que les aménageurs devront respecter tout au long de leur carrière.

Entre 2009 et 2011, l'AAPS a organisé trois ateliers sur les études de cas dans différentes régions d'Afrique subsaharienne. Pour

de nombreux participants, ce travail a compris une approche différente de la collecte et de la présentation de données. Ils avaient l'habitude de produire des rapports de recherche en milieu urbain empiriques, et généralement basés sur des études quantitatives. D'autres ont fait des présentations sur l'adoption d'une approche d'étude de cas pour l'enseignement, et sur les avantages du placement d'étudiants dans des studios d'apprentissage urbains favorisant une collaboration étroite avec une communauté ou un individu sur le terrain.⁵

Expérience professionnelle

Depuis toujours, les aménageurs urbains sont considérés par la société civile et les associations comme l'un des principaux obstacles au développement de grandes villes plus inclusives et à l'utilisation plus fréquente de processus par le bas pour la rénovation des implantations sauvages. Cependant, il est de plus en plus admis qu'ils peuvent aussi faire partie de la solution. Un protocole d'entente signé en novembre 2010 par l'AAPS et *Shack/Slum Dwellers International* (SDI), un réseau mondial d'associations locales, décrit l'objectif commun de « promouvoir les initiatives, plans et politiques encourageant des grandes villes inclusives et favorables aux pauvres en Afrique » et de « changer l'état d'esprit des étudiants en aménagement du territoire ».

Le lien entre l'AAPS et le SDI a ouvert la voie à la création de studios d'apprentissage urbain conjoints, comme celui décrit au début de ce *Counterpoint*. L'idée de ces partenariats a découlé d'un projet dans le cadre duquel *Pamoja Trust*, affilié à SDI, a organisé des stages pour les étudiants de la faculté d'aménagement urbain et régional de l'université de Nairobi. À la mi-2013, les écoles membres de l'AAPS et les affiliés au SDI avaient organisé cinq studios dans quatre pays: Ouganda, Afrique du Sud, Malawi et Tanzanie.

Les studios ont souligné le potentiel d'un processus d'apprentissage mutuel. En participant aux recensements, à la collecte de données et à la cartographie dans les communautés, les étudiants et le

personnel commencent à mieux comprendre les dynamiques des implantations sauvages et l'importance de la production de plans prenant en compte les besoins quotidiens et les capacités de leurs habitants. Les connaissances locales des habitants et les connaissances techniques des étudiants sont complémentaires et nécessaires pour formuler de nouvelles approches de l'aménagement. Des partenariats innovateurs ont aussi été convenus entre l'AAPS, Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation (*Women in Informal Employment: Globalising and Organising* ou WIEGO) et *Streetnet*, un réseau de plaidoyer en faveur des négociants informels.

Dire la vérité au pouvoir

Pour réformer les systèmes et pratiques d'aménagement, il est essentiel de changer l'état d'esprit des politiciens, des donateurs internationaux et des responsables des orientations politiques urbaines, ainsi que celui des formateurs et étudiants en aménagement du territoire. En 2013, l'AAPS comptait 50 écoles d'aménagement en provenance de toute l'Afrique. Cependant, s'il veut dépasser le cadre d'un réseau universitaire, il doit jouer un rôle de plaidoyer plus actif.

L'éthique de l'aménagement sera déterminée par la poursuite d'un processus d'aménagement plus inclusif et plus collaboratif. En 2011, 16 participants à un atelier organisé par les groupes informalité et infrastructure de l'AAPS ont visité l'implantation sauvage « flottante » de Makoko, sur le lagon de Lagos. Village de pêcheurs dont les origines remontent au 18^e siècle, Makoko était menacé de démolition et d'expulsion imminente de ses 100 000 habitants. Les participants à l'atelier ont composé un communiqué où le secrétariat de l'AAPS a appelé les autorités municipales de Lagos et tous les gouvernements africains à arrêter de démolir les implantations sauvages, et à remplacer ces initiatives par un programme constructif de rénovation.

Dans le cas de Makoko, les efforts de l'AAPS ont été vains. Cependant, il est essentiel qu'à l'avenir, le silence des écoles d'aménagement africaines ne les rende pas complices d'interventions d'aménagement

contraires à l'éthique. Il sera délicat de parvenir à un accord entre les différents membres de l'AAPS sur de nombreuses problématiques, mais le réseau ne doit pas rester neutre en matière de promotion d'un aménagement plus inclusif. L'AAPS aspire à produire des aménageurs ouverts et critiques, mais aussi capables d'anticipation créative: ils doivent pouvoir spéculer et imaginer des situations meilleures. La réflexion et les valeurs progressistes sont centrales à l'aménagement, et la détermination à garantir des effets équitables est aussi importante que le processus.

“

**Les futurs aménageurs de l'Afrique font face
à une tâche colossale.**

”

Contrer l'inertie

Dans son intervention lors du congrès mondial des aménageurs de 2006, Anna Tibaijuka, qui était alors directrice exécutive ONU-Habitat, a fait remarquer que l'aménagement est souvent défavorable aux pauvres et peut aggraver l'exclusion sociale dans les grandes villes. Elle a critiqué la conviction généralisée que « dans une ville bien aménagée... les pauvres doivent être dans le meilleur des cas dissimulés, dans le pire des cas expulsés. » Tibaijuka a demandé aux spécialistes de l'aménagement de développer une différente approche durable, favorable aux pauvres et inclusive, et plaçant la création de moyens de subsistance au cœur de l'aménagement.

C'était il y a sept ans, et depuis, rien n'a vraiment changé en Afrique. Selon Edgar Pieterse, directeur de l'ACC, « en matière de politiques, la réponse dominante à l'aggravation de la crise de la croissance et de l'expansion urbaines [en Afrique] est l'inertie. »⁶ On compte un grand nombre d'aménageurs progressistes et brillants sur tout le continent, mais d'autres n'hésitent pas à se mettre « au service de la répression », qu'elle soit gouvernementale ou économique. La profession d'aménageur en Afrique est entravée par de graves contraintes politiques, institutionnelles et financières.

La réforme des formations à l'aménagement sera un processus à très long terme et gourmand en ressources. Elle exigera que les praticiens et les éducateurs adoptent différentes approches en matière de recherche et d'enseignement afin d'améliorer l'efficacité des réponses apportées par les aménageurs à la transformation urbaine rapide de l'Afrique. Les futurs aménageurs de l'Afrique font face à une tâche colossale. La réforme de l'éducation seule ne suffira pas à réorienter les valeurs et compétences en matière d'aménagement. Elle doit s'accompagner d'une réforme de la législation⁷ et des pratiques. Sinon, l'avenir de nombreuses villes et grandes villes africaines est en effet bien sombre.

Notes

¹ Voir McAuslan, P., *Bringing the Law Back In: Essays in Law and Development*, Ashgate, 2003.

² Kamete, A.Y., "In the service of tyranny: Debating the role of planning in Zimbabwe's urban 'clean-up' operation", *Urban Studies*, Vol. 46, No. 4 (2009), pp.897-922.

³ *Planning Sustainable Cities – Global Report on Human Settlements*, UN-Habitat, 2009.

⁴ Fernandes, E., "Illegal housing: Law, property rights and urban space", dans Harrison, P., Huchzermeyer, M., Mayekiso, M. (eds.), *Confronting Fragmentation: Housing and Urban Development in a Democratising Society*, University of Cape Town Press, 2003.

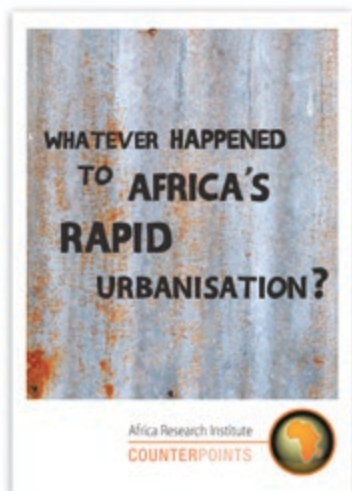
⁵ Une sélection des présentations données pendant l'atelier sur les études de cas doit être publiée dans Duminy, J., Andreassen, J., Leri, F., Odendaal, N., Watson, V. "Planning and the case study method in Africa; the planner in dirty shoes", Palgrave Macmillan, à venir - 2014.

⁶ Duminy, J., Odendaal, N., Watson, V., "The Education and Research Imperatives of Urban Planning Professionals in Africa", dans Parnell, S., Pieterse, E. (eds.), *Africa's Urban Revolution* Zed Books, 2014.

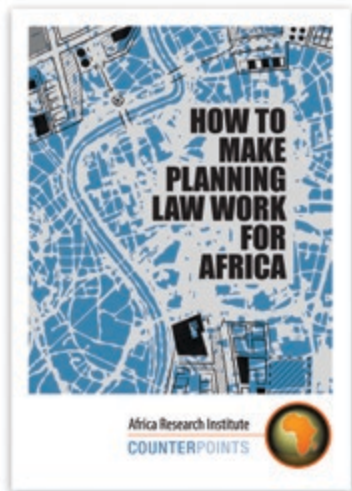
⁷ Voir Berrisford, S., *How to make planning law work for Africa*, Africa Research Institute, novembre 2013. En juillet 2012, l'AAPS et l'*African Centre for Cities* ont lancé une campagne pour la réforme des lois d'aménagement urbain en Afrique.

DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET

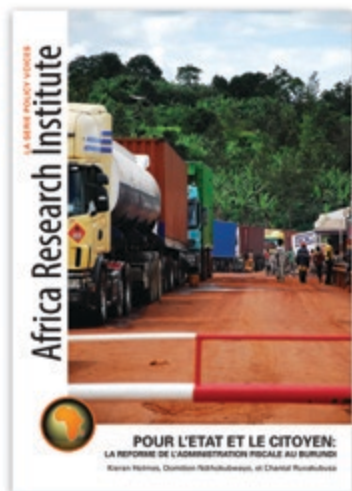
www.africaresearchinstitute.org



Par Deborah Potts



Par Stephen Berrisford



Par Kieran Holmes, Domitien Ndiho Kubwayo,
et Chantal Ruvakubusa



Par Peter Ngau

LES AUTEURS

Vanessa Watson est professeur en aménagement urbain et régional à l'université du Cap, en Afrique du Sud, et coprésidente du comité de direction de l'*Association of African Planning Schools (AAPS)*.

Babatunde Agbola est professeur de développement urbain et régional à l'université d'Ibadan, au Nigeria, et président du comité de direction de l'AAPS.

AFRICA RESEARCH INSTITUTE

L'*Africa Research Institute* est un groupe de réflexion indépendant et non partisan fondé en février 2007 et basé à Westminster, Londres. Sa mission est de mettre en valeur des idées fonctionnant en Afrique et d'identifier de nouvelles idées là où elles sont nécessaires.

Pour un complément d'information sur nos publications gratuites, événements, podcasts et blog, visitez

www.africaresearchinstitute.org

Organisation caritative immatriculée: 1118470

Africa Research Institute

COUNTERPOINTS

